

Inauguration de la salle Claude Erignac

Discours de Monsieur Thierry LATASTE, Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Député,

Monsieur le vice-président du congrès,

Monsieur le maire

Madame le maire adjoint,

Mesdames et Messieurs,

C'est toujours un honneur pour moi de vous accueillir au sein de la maison de l'Etat. Mais c'est aujourd'hui un honneur empreint de solennité et avec un profond respect que je vous vois rassemblés pour commémorer, en inaugurant la salle Claude Erignac du centre administratif du haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie, la mémoire d'un homme qui symbolise les valeurs de la République et du sacrifice au service de l'Etat. Et je tiens à vous remercier, vous tous ici présents, d'avoir bien voulu vous associer à cette cérémonie.

Fils de préfet, Claude ERIGNAC a choisi d'embrasser la même vie, voyageuse, de serviteur de l'Etat. Il y a consacré sa vie. Durant 34 ans, il a exercé toutes les fonctions qui peuvent être dévolues aux membres du corps préfectoral : des postes territoriaux de sous-préfet et de préfet bien sûr, mais aussi des postes en cabinet ministériel ou de responsable d'administration centrale.

Il a marqué tous ceux qui l'ont approché, autant par sa rigueur morale et son dévouement sur lesquels reposait sa conception du service public, que par ses qualités humaines, son sens de l'écoute et sa disponibilité.

Son ouverture d'esprit lui a donné la volonté de franchir certains carcans des administrations. C'est cette "*capacité à regarder ailleurs*" comme le disent ses proches, qui l'a conduit à s'intéresser très tôt aux questions ultramarines.

Dès 1971, après avoir été le chef de cabinet d'Henri REY, ministre délégué en charge des départements et territoires d'outre-mer, et riche de cette expérience, il a rejoint Fort-de-France en Martinique en qualité de secrétaire général. Ce fut son premier poste territorial en tant que sous-préfet. 15 ans plus tard, il fut nommé directeur des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer. Mais c'est en qualité de secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie que certains d'entre vous ont pu le rencontrer pour la première fois. Durant quatre ans, entre aout 1974 et juillet 1978, il travailla aux côtés du Haut-commissaire Gabriel ERIAU et a croisé la route de personnalités qui ont marqué l'histoire de la Nouvelle-Calédonie. Je pense à Rock PIDJOT. Je pense à Jacques LAFLEUR notamment. D'autres ont été ses collaborateurs et il les a à la fois formés et marqués. Je pense à cette génération de chefs d'administration que je salue. André Albert GREMONT, Roch WAMYTAN, Marie-Noëlle THEMEREAU, dont l'intérêt pour la vie publique a coïncidé avec l'arrivée de Claude ERIGNAC sur le territoire, Jean-Pierre FLOTAT, qui a effectué ses débuts dans l'administration territoriale sous l'autorité du sous-préfet ERIGNAC. Certains nous font l'honneur de leur présence aujourd'hui. Merci à eux. Ses liens avec la Calédonie seront d'autant plus forts que c'est durant ce séjour qu'il connaît, pour la seconde fois après Marie-Christophine, les joies de la paternité avec la naissance de son fils, Charles-Antoine, né à Nouméa en 1977.

Venu de Paris après avoir appartenu au cabinet d'Olivier STIRN, futur secrétaire d'Etat aux DOM-TOM dont il était le plus proche collaborateur en tant que directeur de cabinet, Claude ERIGNAC conserva une certaine élégance, d'aucuns

diraient « *un style très parisien* », au point que certains se souviennent encore aujourd'hui, avec un regard amusé, des fameuses vestes à carreaux qu'il se plaisait à porter.

Homme cultivé, passionné de littérature et de musique classique, Claude ERIGNAC n'en était pas moins un grand sportif. Fervent pratiquant de tennis, avec Jean-Yves OLLIVAUD, et coureur cycliste aguerri, il fut un spectateur averti du tour de Nouvelle-Calédonie et aurait sans nul doute pu y faire bonne figure s'il y avait participé.

De ses capacités à convaincre et à décider, plusieurs d'entre vous, et je pense plus particulièrement à vous messieurs les maires honoraires Jean LEQUES et Jean-Pierre-AIFA, gardez certainement en mémoire le souvenir de l'interlocuteur pugnace qu'il était à l'assemblée territoriale.

Toutefois, comme partout où il fut affecté, on se souvient aussi et surtout de lui pour son souci intangible d'être au contact des élus et des citoyens pour porter l'intérêt général.

Il incarnait la République. Une République de dialogue et d'ouverture, basée sur les fondamentaux que sont le respect de la démocratie et la nécessité de maintenir l'Etat de droit. Par son éthique, sa conviction morale, sa volonté d'utiliser la puissance publique pour faire œuvre d'apaisement, les symboles d'autorité et de paix que sont les feuilles de chêne et d'olivier brodées sur les uniformes de préfet et de sous-préfet, ont trouvé, en Claude ERIGNAC, l'un de leurs plus dignes ambassadeurs.

Il y a 20 ans jour pour jour, Claude ERIGNAC, préfet de la région Corse, est tombé sous des balles criminelles alors qu'il se rendait seul, à pied, au théâtre Kallisté d' Ajaccio où l'attendait son épouse pour assister à une représentation de « la Symphonie héroïque » de Beethoven.

Aujourd'hui, en ce 6 février 2018, dans quelques heures, le Président de la République sera à Ajaccio mais la présence de chacune et chacun d'entre vous, ici

en Nouvelle-Calédonie, dans ce territoire "*du bout du monde*" comme le disait sa femme Dominique, témoigne de l'attachement de toute la France non seulement à honorer la mémoire d'un homme lâchement assassiné, mais aussi à se tenir droit pour porter les valeurs républicaines qu'il incarnait et dont nous sommes aujourd'hui les garants.

Claude Erignac s'inscrivait dans une philosophie prêchée par Voltaire dont il reprenait régulièrement ces mots : "*je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï pour que vous puissiez le dire.*"

Cet idéal de démocratie qu'il prônait, dans lequel chacun peut défendre ses convictions, ses idées, le destin qu'il souhaite pour la société, la violence, sous toutes ses formes, n'y a pas de place. Il ne saurait en effet n'y avoir aucune place ni aucune légitimité à celui qui ne respecte pas les règles ni les autres alors que c'est l'essence même de l'Etat de droit dans une société démocratique.

En cette année cruciale pour la Nouvelle-Calédonie, le chemin est à la fois court et long jusqu'au jour de la consultation sur l'accès à la pleine souveraineté. Dans cette salle que nous baptisons aujourd'hui, je réunis régulièrement les acteurs et partenaires politiques calédoniens pour construire, ensemble, les conditions nécessaires au bon déroulement de cette consultation.

Par les valeurs républicaines de courage, de fermeté quant au respect des lois, de tolérance, de solidarité, d'humanisme, dont il était, dont il est une ardente illustration, Claude ERIGNAC incarne aujourd'hui les valeurs qui devront guider nos travaux et son portrait qui sera accroché dans cette salle sera là pour nous le rappeler.

Cette inauguration qui nous rassemble est donc un devoir de mémoire mais aussi bien plus que cela. Elle porte cette ambition du bien commun à construire un projet de société dans la liberté et la fraternité, terreau du vivre ensemble et du destin commun.